



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MARTINIQUE

DIRECTION
DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE



LISTE DES IMMEUBLES PROTEGES

AU TITRE DES

MONUMENTS HISTORIQUES

EN MARTINIQUE



Légende de la typologie architecturale :

Archéo. Pré-colomb. : Archéologie pré-colombienne

Archéo. Ep. Colon. : Archéologie de l'époque coloniale

Ed. Rel. : Edifices religieux

Div. Fun. Et Statues : Divers, funéraires et statues

Pat. Milit. : Patrimoine militaire

Ouv. Du Génie Civ. : Ouvrages du génie civil

Ed. Pub. Civ. : Edifices publics civils

Imm. Civ. Priv. : Immeubles civils privés

Dom. Agr. : Domaines agricoles

Ed. Ind. : Edifices industriels

Ed. Comm. : Edifices commerciaux

AJOUPA BOUILLON (L')

- **Eglise de l'Immaculée Conception {Ed. Rel.}**

Située sur la R.N.3

Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, l'église de l'Immaculée Conception à Ajoupa Bouillon dans sa totalité, située sur la parcelle 71 figurant au cadastre Section A d'une contenance de 17 a 78 ca.

Arrêté du 3 février 1993

ANSES-D'ARLET (LES)

- **Eglise Saint-Henri (édifice en totalité y compris les vitraux) {Ed. Rel.}**

Située rue Président-Kennedy

Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en totalité y compris les vitraux de Saint-Henri et du Sacré-Coeur de Jésus, de l'Église Saint-Henri des Anses-D'Arlet, située sur la parcelle 98 figurant au cadastre section I, d'une contenance de 7 a. 65 ca.

Arrêté du 16 mars 1995

- **Habitation Sucrierie {Dom. Agr.}**

Située avant l'entrée du bourg des Anses d'Arlet

Est inscrite au titre des monuments historiques l'habitation sucrierie en totalité comprenant la maison principale, les dépendances et les autres vestiges de l'activité industrielle du domaine (à l'exclusion des adjonctions récentes) et la parcelle correspondant à l'emprise de la propriété située aux Anses-D'Arlet (97217), sur la parcelle n°24 figurant au cadastre section D, d'une contenance de 8 ha 58 a 30 ca.

Arrêté du 15 avril 2016

BASSE-POINTE

- **Habitation Leyritz {Dom.Agr.}**

Située lieu-dit « la plantation Leyritz »

Est inscrite au titre des monuments historiques l'habitation Leyritz, sise à Basse-Pointe (97218), à savoir :

- Pour la partie haute : L'ensemble du jardin le bassin, la fontaine, la case à lessive, la maison et ses dépendances, le bâtiment dit « cases des gardes », le réseau hydraulique.

- Pour la partie industrielle : l'aqueduc, le moulin et sa roue, les vestiges du bâtiment dit « four à chaux » avec sa cheminée et l'ensemble du sol des parcelles n°1 figurant au cadastre section D, d'une contenance de 8 ha 62 a 10 ca.

Arrêté du 09 mai 2014

- **Habitation Pécoule {Dom. Agr.}**

Située près de la R.N.1

Sont classées parmi les monuments historiques l'habitation Pécoule à Basse-Pointe : les façades et toitures de l'habitation principale, l'allée des cocotiers ; la pièce d'eau centrale avec la cascade qui l'alimente ; les bâtiments, à l'exception du bâtiment récent, et les vestiges annexes situés autour de la pièce d'eau centrale ; les jardins (parc, verger, potager) y compris les bâtiments annexes et murs de clôture, le canal entre le déversoir et le bassin de changement de direction et de régulation ; sur la parcelle n°3 d'une contenance 7 ha 43 ca figurant au cadastre section E.

Arrêté du 12 décembre 1996

CARBET (LE)

- **Eglise du Carbet {Ed. Rel.}**
Située rue du Général de Gaulle
Est classée parmi les Monuments Historiques, en totalité, l'église du Carbet figurant au cadastre section A, sous le n° 108 d'une contenance de 32 a 08 ca.
Arrêté du 29 décembre 1978
- **Presbytère du Carbet {Ed. Rel.}**
Situé rue du Général de Gaulle
Est classé parmi les monuments historiques en totalité, le presbytère avec son enclos au Carbet, situé sur les parcelles n°s 108 d'une contenance de 32 a 08 ca et 304 a d'une contenance de 19 a 46 ca, figurant au cadastre Section A.
Arrêté du 20 juillet 1992
- **Tombeau de la Dame Espagnole {Div. Fun. Et Statues}**
Situé près de l'église, rue du Général de Gaulle
Est inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, le tombeau de la Dame Espagnole au cimetière du Carbet figurant au cadastre, section A, sous le numéro 108 d'une contenance de 32 a 08 ca.
Arrêté du 29 décembre 1978
- **Maison Taïlamé {Imm. Civ. Priv.}**
Située sur la R.N.2
Est inscrite au titre des monuments historiques la maison Taïlamé à savoir le logis et ses dépendances en totalité, le jardin, la cour avec ses bassins ainsi que les murs de clôture, ensemble situé au Carbet, Le Bourg (97221), figurant au cadastre section A, sous les numéros 199 et 200, d'une contenance respective de 4 a 28 ca et de 2 a 42 ca.
Arrêté du 8 décembre 2009

CASE-PILOTE

- **Eglise de Case-Pilote {Ed. Rel.}**
Située rue d'Allègre, place Gaston Monnerville
Est classée parmi les Monuments Historiques, en totalité, l'église de Case-Pilote figurant au cadastre, section A, sous le n°220 d'une contenance de 04 a 90 ca.
Arrêté du 2 mai 1979
- **Presbytère de Case-Pilote {Ed. Rel.}**
Situé rue d'Allègre
Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le presbytère de Case-Pilote dans sa totalité, situé sur la parcelle 221, ainsi que le mur de clôture entourant la parcelle 221 a d'une contenance totale de 33 a 50 ca, figurant au cadastre section A.
Arrêté du 7 mai 1991

- **Habitation l'Enclos {Imm. Civ. Priv.}**

Située 2 rue de Nicolo Abymes

Est inscrit au titre des monuments historiques, en totalité, l'Habitation l'Enclos, avec ses annexes et son mur de clôture ainsi que la totalité des sols, situés 2 rue de Nicolo Abymes, Case-Pilote sur la parcelle n° 807 d'une contenance de 42a 50ca figurant au cadastre section A.

Arrêté du 22 septembre 2011

DIAMANT (LE)

- **Eglise du Diamant {Ed. Rel.}**

Située rue Hilarion Giscon, R.D.37 rue Justin Roc, rue A.-et-T.-Duville

Est inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en totalité, l'église du Diamant figurant au cadastre, section L, sous le numéro 97 d'une contenance de 7 a 85 ca.

Arrêté du 28 décembre 1979

- **Maison dite du Bagnard {Imm. Civ. Priv.}**

Située R.D.37 dite de Petite Anse

Est inscrite au titre des monuments historiques, la maison dite du Bagnard, en totalité, située Morne Larcher au Diamant (97223), sur la parcelle n° 86, d'une contenance de 06 ha 0 a 16 ca figurant au cadastre, section O.

Arrêté du 8 décembre 2009

- **La maison du Gaoulé et les ruines du moulin {Dom. Agr.}**

Située près de la R.D.7

Sont inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les façades et les toitures de la maison du Gaoulé au Diamant ainsi que les ruines du moulin, le tout situé sur la parcelle n° 266 d'une contenance de 2 ha 51 a 56 ca figurant au cadastre, section E.

Arrêté du 17 juin 1988

DUCOS

- **Eglise Notre-Dame de la Nativité {Ed. Rel.}**

Située entre les rues J. Amant et J. Lagrosillière, face à la place Eloi Virginie

Est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dans sa totalité l'église Notre-Dame de la nativité à Ducos située entre les rues J. Amant et J. Lagrosillière, face à la place Eloi Virginie sur la parcelle n° 91 section A d'une contenance de 3. 280 m². Les 2 bâtiments et les 2 tombes situés sur la même parcelle n°91 ne sont pas pris en compte dans la présente inscription.

Arrêté du 14 décembre 1989

- **Château Aubéry {Imm. Civ. Priv.}**

Situé sur la R.N.6

Est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le Château Aubéry à Ducos dans sa totalité, situé sur les parcelles 10, 11 et 12 figurant au cadastre section N.

La parcelle 10 s'étend sur 1 ha 58 23 ca,

la parcelle 11 sur 2 ha 87 a 61 ca,

et la parcelle 12 sur 55 a 36 ca.

Arrêté du 31 décembre 1992

FONDS-SAINT-DENIS

- **Observatoire du Morne des Cadets {Ouv. Du Génie Civ.}**

Situé Morne Moustin

Sont inscrits au titre des monuments historiques le bâtiment ainsi que le sismographe de l'Observatoire du Morne des Cadets situé Morne Moustin sur la parcelle n°98 d'une contenance de 1ha 33a 53ca figurant au cadastre section H.

Arrêté du 25 avril 2012

FORT-DE-FRANCE

- **Cathédrale de Fort-de-France {Ed. Rel.}**

Située entre les rues Blénac et Antoine Siger face à la place Monseigneur Romero

Est classé parmi les monuments historiques en totalité, la cathédrale de Fort-de-France, située entre les rues Blénac et Antoine Siger face à la place Monseigneur Romero sur la parcelle n° 721 section BC, d'une contenance de 16 a 86 ca.

Arrêté du 09 octobre 1990

- **Église Notre-Dame du Rosaire {Ed. Rel.}**

Située au n°239, route de Redoute

Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, l'église Notre-Dame du rosaire, située n° 239, Route de Redoute à Fort-de-France (97200), figurant au cadastre section BV, sous le numéro 0140, d'une contenance de 27 a 35 ca.

Arrêté du 08 décembre 2009

- **Église Sacré-Coeur de Balata {Ed. Rel.}**

Située 7 km route de Balata

Est inscrite au titre des monuments historiques l'église Sacré-Coeur de Balata en totalité avec le mobilier fixe (autels, fonts baptismaux, vitraux), située à Fort-de-France (97200), sur la parcelle n° 647 d'une contenance de 2 ha 47 a 41 ca figurant au cadastre section L.

Arrêté du 26 novembre 2015

- **Église Saint-Christophe {Ed. Rel.}**

Située 4-6 rue Saint-Christophe

Est inscrite au titre des monuments historiques l'église Saint-Christophe en totalité (les façades, les toitures, les intérieurs et les vitraux) située à Fort-de-France (97200), sur la parcelle n° 397 d'une contenance de 53 a 87 ca figurant au cadastre section AM.

Arrêté du 26 novembre 2015

- **Église Sainte-Thérèse {Ed. Rel.}**

Située 56 route des Religieuses

Est inscrite au titre des monuments historiques ; l'église Sainte-Thérèse en totalité, y compris autel et vitraux, située à Fort-de-France sur la parcelle n°746 d'une contenance de 0,1ha 7a 50ca figurant au cadastre section AP.

Arrêté du 22 septembre 2011

- **Statue de Joséphine {Div. Fun. Et Statues}**

Située sur la savane

Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la Statue de l'impératrice Joséphine et son socle à Fort-de-France située sur la savane, figurant dans le domaine public non cadastré.

Arrêté du 31 décembre 1992

- **Ancien Hôpital Militaire (actuel service municipal d'Action Culturelle) {Pat. Milit.}**

Situé dans le quartier Terresainville, place José Martí

Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les façades et les toitures du bâtiment principal du service municipal d'Action Culturelle, ancien Hôpital Militaire, de son annexe Est et du kiosque ainsi que le parc Galliéni situé dans le Quartier Terre Sainville, place José Martí à Fort-de-France figurant au cadastre, section AZ, sous le numéro 1013 d'une contenance de 03 ha 42 a 85 ca.

Arrêté du 17 août 1979

- **Fort Saint-Louis {Pat. Milit.}**

Situé Boulevard Alfassa

Sont classés parmi les Monuments Historiques les parties suivantes du Fort Saint-Louis à Fort-de-France, non cadastrées :

- ensemble des fortifications extérieures, y compris les ouvrages incorporés à celle-ci :

- bastion du Carénage,
- bastion Royal,
- batterie Basse de la Pointe,
- bastion Sainte-Marthe.

- à l'intérieur du fort :

- boulevard de Blénac, y compris son prolongement boulevard de Baas jusqu'à l'entrée du bastion Royal, ainsi que les portes de Blénac et de Baas,
- façades et toitures du pavillon Aycard,
- voûte et route Dauphine jusqu'à l'entrée arrière de la caserne d'Amolimont,
- façades et toitures du pavillon Delacoste.

- à l'extérieur du fort :

- ruines d'un ouvrage au lieu-dit « Bois de Boulogne ».

Arrêté du 15 mars 1973

- **Le Bassin de Radoub et les canons {Pat. Milit.}**

Situé au port de Fort-de-France

Sont inscrits au titre des monuments historiques le Bassin de Radoub et les canons (la partie en pierre de taille et celle en béton, ainsi que les canons fichés dans le sol autour du bassin, les musoirs), sont exclus les éléments mobiles : bateau-porte, palans, cabestans, ainsi que la capitainerie ; situés à Fort-de-France (97200) sur les parcelles n° 155-237 d'une contenance de 89 a 67 ca et de 82 a 69 ca (pour le bassin) figurant au cadastre section AR, n°155-237 ainsi que n°1287-2134 d'une contenance de 46 a et de 26 a 74 ca (pour les canons) figurant au cadastre section AP.

Arrêté du 21 août 2015

- **Fontaine Gueydon {Ouv. Du Génie Civ.}**
Située boulevard Amiral-Gueydon
 Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, la fontaine Gueydon à savoir la fontaine, l'escalier d'accès et le bassin, située boulevard Amiral-Gueydon à Fort-de-France (97200), figurant au cadastre section BD, sur la parcelle n° 787, d'une contenance de 0 ha 6 a 30 ca.
Arrêté du 21 décembre 2009
- **Feu à secteurs du Fort Saint-Louis {Ouv. Du Génie Civ.}**
Situé boulevard du Chevalier-de-Sainte-Marthe
 Est classé au titre des monuments historiques le feu à secteurs du fort Saint-Louis situé boulevard du Chevalier-de-Sainte-Marthe à Fort-de France (972200), sur la parcelle n°193, d'une contenance de 5 ha 10 a 72 ca, figurant au cadastre section AR.
Arrêté du 05 septembre 2014
- **Phare de la pointe des Nègres {Ouv. Du Génie Civ.}**
Situé 141 rue du petit Pavois
 Est inscrit au titre des monuments historiques le phare de la pointe des nègres en totalité y compris les façades et toitures des deux bâtiments annexes et le sol de la parcelle d'assiette n°207, situé 141 rue du petit Pavois à Fort-de-France (97200), d'une contenance de 15 a 61 ca, figurant au cadastre section BH.
Arrêté du 16 décembre 2013
- **Bibliothèque Schoelcher {Ed. Pub. Civ.}**
Située rue de la liberté
 Est classée parmi les monuments historiques, en totalité (y compris le jardin et la grille de clôture), la Bibliothèque Schoelcher située rue de la Liberté à Fort-de-France, sur la parcelle n° 190 d'une contenance de 20 a 21 ca, figurant au cadastre Section BC.
Arrêté du 5 janvier 1993
- **Hôtel de Ville (actuel Théâtre Aimé Césaire) {Ed. Pub. Civ.}**
Situé 116 rue Victor Sévère
 Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les façades et la toiture ainsi que la salle de théâtre de l'Hôtel de Ville situé 116 rue Victor Sévère à Fort-de-France figurant au cadastre, section BC, sous le n°23 d'une contenance de 64 a 92 ca.
Arrêté du 31 juillet 1979
- **Lycée Schoelcher {Ed. Pub. Civ.}**
Situé 44, boulevard Robert Attuly
 Est partiellement inscrit au titre des monuments historiques le lycée Schoelcher sis 44, Boulevard Robert Attuly à Fort-de-France (97200) à savoir, pour leurs façades et leurs toitures, les bâtiments installés sur la première terrasse comprise elle-même dans la protection avec ses escaliers d'accès ainsi que le jardin, ensemble figurant au cadastre section BD 01, sur la parcelle n° 598.
Arrêté du 19 janvier 2010

- **Musée Départemental Fort-de-France {Ed. Pub. Civ.}**
Situé 9 rue de la Liberté, 1 rue Blénac
 Est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le Musée Départemental de la Martinique à Fort-de-France dans sa totalité, situé sur la parcelle n° 948 figurant au cadastre section BC, d'une contenance totale de 2 ares.
Arrêté du 31 décembre 1991
- **Palais de Justice de Fort-De-France (l'ancien) {Ed. Pub. Civ.}**
Situé 12 rue Moreau de Jones, 29 rue Victor Schoelcher, ruelle Chenneaux, 7 rue Perrinon
 Est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le Palais de Justice de Fort-de-France dans sa totalité situé, sur la parcelle n°408 figurant au cadastre section BC, d'une contenance 33 a 63 ca.
Arrêté du 31 décembre
- **Préfecture de Fort-de-France {Ed. Pub. Civ.}**
Située à l'angle des rues Victor Sévère et du Gouverneur Général Félix Eboué
 Sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les façades et toitures des trois bâtiments (bâtiment principal et les deux bâtiments administratifs bordant de part et d'autre l'allée d'honneur) de la Préfecture de Fort-de-France, située à l'angle des rues Victor Sévère et du Gouverneur Général Félix Eboué sur la parcelle n°189 d'une contenance de 8 655 m² figurant au cadastre de 1987 section BC.
Arrêté du 20 mars 1990
- **Immeuble La Nationale {Imm. Civ. Priv.}**
Situé au 30 boulevard du Général de Gaulle
 Est inscrit au titre des monuments historiques l'immeuble d'habitation « La Nationale », à savoir les quatre façades extérieures du bâtiment, les toitures, les façades sur cours, la cour comprenant la fontaine, l'escalier rampe sur rampe avec la fontaine en cascade, la porte d'accès à l'immeuble et le passage entre la rue et la cour, tels que délimités en rouge sur le plan ci-annexé, sis au 30 boulevard du Général de Gaulle à Fort-de-France (97200), sur la parcelle n°662 figurant au cadastre section AS, d'une contenance de 6 a 37 ca.
Arrêté du 24 janvier 2017
- **Maison Didier {Imm. Civ. Priv.}**
Située 17 rue Martin Luther King
 Est inscrite au titre des monuments historiques la maison Didier, sise 17 rue Martin Luther King à Fort-de-France (97200), à savoir : la maison d'habitation et ses dépendances en totalité, le jardin et les murs de soutènement, ainsi que le sol de la parcelle n°777 figurant au cadastre section BD d'une contenance de 7 a 41 ca.
Arrêté du 09 janvier 2015
- **Maison, 22-24 rue Garnier Pagès {Imm. Civ. Priv.}**
 Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, la maison située 22-24, rue Garnier Pagès à Fort de France à Fort-de-France, figurant au cadastre section BC, sur la parcelle n°1043, d'une contenance de 0 ha 01 a 65 ca.
Arrêté du 27 janvier 2011

- **Maison sise 43 Route de Didier {Imm. Civ. Priv.}**
 Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la maison sise 43 route de Didier à Fort-de-France dans sa totalité ainsi que ses annexes, située sur la parcelle 66 figurant au cadastre section BP d'une contenance de 17 a 88 ca.
Arrêté du 31 décembre 1992
- **Maison 8 rue du Révérend Père Pinchon {Imm. Civ. Priv.}**
 Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, figurant Section BD parcelle n°10, d'une contenance de 9 a, la maison en totalité ses dépendances, son jardin et son mur de clôture situé 8 rue du Révérend Père Pinchon à Fort-de-France.
Arrêté du 26 juillet 2004
- **Maison sise au n°6, rue du Révérend-Père-Pinchon {Imm. Civ. Priv.}**
 Est classée au titre des monuments historiques la maison, avec son jardin créole et ses annexes, sise au n°6, rue du Révérend-Père-Pinchon, à Fort-de-France, sur la parcelle n°11 d'une contenance de 12 a, figurant au cadastre section BD.
Arrêté du 13 septembre 2011
- **Villa Louisiane {Imm. Civ. Priv.}**
Située 32 rue du Professeur Raymond Garcin
 Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, figurant Section BM parcelle 343, d'une contenance de 19 a 68 ca, la façade, les toitures, les annexes et le mur de la clôture de la villa Louisiane située 32 rue du Professeur Raymond Garcin à Fort-de-France.
Arrêté du 26 juillet 2004
- **Villa Monplaisir {Imm. Civ. Priv.}**
Située 5 boulevard de Verdun, lieudit Bellevue
 Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, la villa Monplaisir située 5, Boulevard de Verdun, lieudit Bellevue, à Fort-de-France, figurant au cadastre section BD, sur la parcelle n°541, d'une contenance de 0 ha 37 a 24 ca.
Arrêté du 16 août 2010
- **Villa Primerose, ses deux dépendances et son mur de clôture {Imm. Civ. Priv.}**
Située 72 rue du Professeur Raymond Garcin
 Sont inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques figurant Section BR parcelle 305 d'une contenance de 26 a 4 ca, la Villa Primerose en totalité, ses deux dépendances et son mur de clôture, située 72 rue du Professeur Raymond Garcin à Fort-de France.
Arrêté du 26 juillet 2004
- **Maison 115 rue Victor Hugo {Imm. Civ. Priv.}**
 Est inscrite au titre des monuments historiques, la maison d'habitation avec ses dépendances, en totalité ainsi que la jardin et le mur de clôture située 115, rue Victor Hugo à Fort-De-France (97200), sur la parcelle n°1078, d'une contenance de 06 a 99 ca, figurant au cadastre, section BC.
Arrêté du 26 février 2010

- **Maison d'Aimé Césaire {Imm. Civ. Priv.}**

Située au 131 route de Redoute

Est classée en totalité au titre des monuments historiques la maison d'Aimé Césaire située au 131 route de la Redoute, Fort-de-France (97200), comprenant la maison d'habitation, les dépendances, le jardin, les murs de clôture et le sol de la parcelle n°70, d'une contenance de 39 a et 48 ca, tels que délimités en rouge sur le plan annexé au présent arrêté, figurant au cadastre section AE.

Arrêté du 02 décembre 2014

- **Vieux Moulin Route de Didier {Ed. Ind.}**

Situé rue du Professeur Raymond Garcin, rue du Père Delawarde

Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le Vieux Moulin de Didier et son observatoire dans sa totalité, situés sur la parcelle 473 figurant au cadastre section BT d'une contenance de 1 ha 32 a 54 ca.

Arrêté du 31 décembre 1992

- **Boulangerie SURENA {Ed. Comm.}**

Située au 83, rue Victor Hugo

Sont inscrits au titre des monuments historiques, les intérieurs du bâtiment sur rue (hors adjonctions construites dans la cour) sis au 83, rue Victor Hugo à Fort-de-France (97200), actuelle boulangerie SURENA, à savoir les dispositions architecturales (cloisons, escaliers, éléments de décors) établies sur les trois niveaux de l'immeuble, figurant au cadastre section BC sous le numéro 1041, d'une contenance de 1 a 40 ca.

Arrêté du 26 février 2010

FRANCOIS (LE)

- **Habitation Clément ou Domaine de l'Acajou {Imm. Civ. Priv.}**

Située sur le chemin rural, près de la R.D.6

Sont classées parmi les monuments historiques les parties suivantes de l'Habitation Clément ou Domaine de l'Acajou au François :

- maison de maître,
- cuisine,
- écuries,
- escaliers et terrasses,

situées sur les parcelles n°965 et n°967 d'une contenance respective de 5 ha 64 a 30 ca et 10 ha 85 a 65 ca, figurant au cadastre Section P.

Arrêté du 09 août 1996

- **Habitation Réunion {Imm. Civ. Priv.}**

Située près de la R.N.6

Sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la Maison Principale de l'Habitation Réunion et ses dépendances situées sur la parcelle 410 a figurant au cadastre section E d'une contenance de 9 ha 19 ca. Seule est prise en compte la portion de terrain délimitée par la route nationale 6 au sud, le chemin de terre au nord et la limite ouest de la parcelle matérialisée par un pointillé sur le plan.

Arrêté du 31 décembre 1992

- **Maison de l'Ilet Oscar, ses dépendances ainsi que le four à chaux {Dom. Agr.}**

Située sur l'ilet Oscar

Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, figurant Section AB parcelle 10, d'une contenance de 5 ha 40 a 95 ca, la maison, ses dépendances ainsi que le four à chaux de l'Ilet Oscar.

Arrêté du 26 juillet 2004

GRAND'RIVIERE

- **Eglise Sainte Catherine et la sacristie {Ed. Rel.}**

Située rue de l'église et rue du Général de Gaulle

Est inscrite au titre des monuments historiques, l'église Sainte-Catherine ainsi que la sacristie de Grand-Rivière, en totalité, située rue de l'église à Grand-Rivière (97218), figurant au cadastre section A, sur la parcelle n°432, d'une contenance de 13 a 04 ca.

Arrêté du 8 décembre 2009

- **Habitation Beauséjour en incluant l'ensemble des bâtiments, le rue Case Nègres et l'aqueduc jusqu'à son captage {Dom. Agr.}**

Située au C.D.10

Sont classées parmi les monuments historiques les parties suivantes de l'Habitation Beauséjour à Grand-Rivière:

- Le terrain d'assiette et les bâtiments en bois, l'habitation principale, la cuisine et la chambre à bains, la rue Case Nègres (façades et toitures), les constructions maçonnées, les terrasses plantées et irriguées, le jardin et les différents bassins de l'Habitation Beauséjour à GRAND-RIVIERE (Martinique), figurant au cadastre Section B (limitée aux parties B,C,D,E) sur la parcelle n°50 d'une contenance de 23 ha 57 a 50 ca

- Le réseau hydraulique comprenant le canal sur toute sa longueur avec ses berges, ses tunnels, ses aqueducs, ses ponts, ses bassins, depuis sa prise d'eau sur la grand-rivière jusqu'à la fontaine de la rue Case Nègres de cette même Habitation, figurant au cadastre Section B, sur les parcelles n°s 50, 54 et 73 d'une contenance respective 23 a 57 a 50 ca, 43 ha 05 a 62 ca et 05 a 72 ca, et Section C sur les parcelles n°s 10, 15 et 17 d'une contenance respective de 13 ha 27 a, 5 ha 56 a 25 ca et 15 ha 90 a 63 ca.

Arrêté du 9 août 1996

GROS-MORNE

- **Eglise Notre-Dame-de-la-Visitation {Ed. Rel.}**

Située rue Jules-Ferry

Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, l'église Notre-Dame-de-la-Visitation, telle que délimitée en rouge sur le plan ci-annexé, située au Gros-Morne (97213) sur la parcelle n°158 d'une contenance de 17 a 58 ca figurant au cadastre section A.

Arrêté du 24 janvier 2017

- **La distillerie de l'habitation Saint-Etienne {Ed. Ind.}**

Située sur la R.N.4

Est inscrite au titre des monuments historiques, la distillerie de l'habitation Saint-Etienne et son aqueduc, à l'exception des ajouts récents, située au Gros-Morne (97213), sur la parcelle 78, d'une contenance de 04 ha 74a 90 ca, figurant au cadastre, section V.

Arrêté du 16 août 2010

LAMENTIN (LE)

- **Les vitraux et les encadrements de leurs fenêtres de l'église Saint Laurent {Ed. Rel.}**
Situés rue Schoelcher, rue Hardy-de-Saint-Omer, rue Ernest-André
Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les vitraux dus au Maître-Verrier « DAGRANT » et les encadrements de leurs fenêtres, de l'Eglise Saint-Laurent au Lamentin, situés sur la parcelle 223, figurant au cadastre section R.
Arrêté du 16 mars 1995
- **Fontaine aux Enfants, place Emile Berlan et la Fontaine à la Nymphé, place André Debuc {Ouv. Du Génie Civ.}**
Situées respectivement place Emile Berlan et place André Debuc
Sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les deux fontaines, « la Fontaine aux Enfants » et « la Fontaine à la Nymphé », situées respectivement place Emile Berlan et place André Debuc au Lamentin figurant au cadastre dans le domaine public non cadastré.
Arrêté du 16 mars 1995

LORRAIN (LE)

- **Site archéologique de Vivé {Archéo. Pré-colomb.}**
Situé R.N.1
Est inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la parcelle 166 figurant au cadastre section C d'une contenance de 14 hectares, 28 ares et 30 centiares.
Arrêté du 1 février 1994
- **Eglise Sainte Hyacinthe {Ed. Rel.}**
Située rue Victor Schoelcher
Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dans sa totalité (intérieur et extérieur) y compris son parvis l'Eglise Sainte-Hyacinthe au Lorrain, située sur les parcelles 290 et 291, figurant au cadastre section A, d'une contenance respective de 4 a 30 ca et 7 a 85 ca.
Arrêté du 16 mars 1995

MARIN (LE)

- **Eglise Saint-Etienne {Ed. Rel.}**
Située place Joffre, rue Charles Saint Cyr
Est classée au titre des monuments historiques en totalité l'église Saint-Etienne du Marin située sur les parcelles n° 462, 463, 464, 465 et 466, d'une contenance de 26 a 85 ca figurant a cadstre section H.
Arrêté du 27 avril 2012
- **Habitation Montgérald {Imm. Civ. Priv.}**
Située R.N.5
Est classée au titre des monuments historiques l'habitation Mongérald en totalité avec ses annexes, son jardin et son allée menant à la mer située R.N. 5, Le Marin sur les parcelles n°101, 102, 103, 104, 107, 108, 109, 111, 112, 113 telle que délimitée en rouge sur le plan ci-annexé, figurant au cadastre section I.
Arrêté du 17 juillet 2012

MORNE-ROUGE (LE)

- **Le Calvaire et le Chemin de Croix {Ed. Rel.}**

Situé près de la R.N.3

Sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dans sa totalité le Calvaire et le Chemin de Croix de Morne-Rouge situés sur la parcelle n° 87 section C d'une contenance de 5.138 m2.

Arrêté du 20 mars 1990

PRECHEUR (LE)

- **Eglise Saint-Joseph {Ed. Rel.}**

Située dans le bourg

Est inscrite au titre des monuments historiques l'église Saint-Joseph en totalité, située au Prêcheur sur la parcelle n°472 d'une contenance de 62 a 55 ca figurant au cadastre section A.

Arrêté du 25 avril 2012

- **Le clocher de l'ancienne église du Prêcheur {Ed. Rel.}**

Situé face à la mairie

Est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le clocher de l'ancienne église du Prêcheur figurant au cadastre, section A, sous le numéro 195 et d'une contenance de 8 a 50 ca.

Arrêté du 28 décembre 1979

- **Phare du Prêcheur {Ouv. Du Génie Civ.}**

Situé quartier Abymes

Est inscrit au titre des monuments historiques le phare dans sa totalité situé quartier Abymes, Le Prêcheur (97250), parcelle n°122 d'une contenance de 7 a 05 ca, figurant au cadastre section A.

Arrêté du 16 décembre 2013

ROBERT (LE)

- **Cachots et mur d'enceinte de l'habitation Gaschette {Archéo. Ep. Colon. / Imm. Civ. Priv.}**

Situés près de la R.N.1

Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les cachots et le mur d'enceinte de l'habitation Gaschette au Robert située sur la parcelle 64 figurant au cadastre section P d'une contenance de 3 ha.

Arrêté du 31 décembre 1992

- **Ilet Chancel (ruines de l'ancienne poterie, des fours à chaux et de l'habitation) {Archéo. Ep. Colon. / Dom. Agr.}**

Situées sur l'ilet Chancel

Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dans leur totalité les ruines de l'ancienne poterie, les fours à chaux, l'habitation et les terrains d'assiette correspondants de l'Ilet Chancel au Robert, situés sur les parcelles 56-57-58-59 et 60, figurant au cadastre section T, d'une contenance de :

- Parcelle 56 – 6 ha 62 a 50 ca
- Parcelle 58 – 4 ha 60 a 75 ca
- Parcelle 60 – 33 ha 03.a 35 ca
- Parcelle 57 – 20 a 85 ca
- Parcelle 59 – 25 ha 09 a 35 ca

Arrêté du 16 mars 1995

- **Les ruines de l'Habitation Bord de Mer {Archéo. Ep. Colon. / Ed. Ind.}**

Situées VC de Bois-Potteau

Est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le moulin à bêtes avec le canal, le bassin avec sa retenue ainsi que le tombeau de l'habitation Bord de Mer au Robert. Ces ruines sont situées sur la parties sud ouest de la parcelle 4 figurant au cadastre section S. Elles s'étendent sur 1 ha 12 a 85 ca prises pour partie sur la parcelle S4 d'une contenance totale de 42 ha 52 a 50 ca.

Arrêté du 8 octobre 1993

SAINT-ESPRIT

- **Eglise du Saint-Esprit, (totalité de l'édifice y compris le parvis et son emmarchement) {Ed. Rel.}**

Située rue Capitaine Pierre-Rose

Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en totalité y compris le parvis et son emmarchement de l'Église du Saint Esprit au Saint-Esprit, située sur la parcelle 90 figurat au cadastre section A, d'une contenance de 21 a 20 ca.

Arrêté du 16 mars 1995

- **Mairie de Saint Esprit {Ed. Pub. Civ.}**

Située Rue Schoelcher (le bourg, route du François)

Sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques la cour d'entrée, la façade et la toiture sur rue de la Mairie de 97270 Saint-Esprit, située rue Schoelcher (Le Bourg, route du François). Sur la parcelle n°268 section A figurant au cadastre de 1988 d'une contenance de 765 m².

Arrêté du 27 août 1990

SAINT-JOSEPH

- **Monument aux morts {Div. Fun. Et Statues}**

Située à l'angle de la rue Victor Hugo et de la rue de la République

Est inscrit au titre des monuments historiques le monument aux morts (l'emmarchement, la base portant les plaques de marbre gravées et l'obélisque), situé à Saint-Joseph (97212), sur la parcelle n°181 d'une contenance de 12 a 21 ca figurant au cadastre section A.

Arrêté du 26 novembre 2015

SAINT-PIERRE

- **Les ruines de l'église du Fort {Archéo Ep. Colon. / Ed. Rel.}**

Situées rue de l'église, rue T.N. Baude, rue Deschiens

Sont classées parmi les monuments historiques les ruines de l'église du Fort à Saint-Pierre, figurant au cadastre Section C, sur les parcelles n°s 106 et 107 d'une contenance respective de 11 a 50 ca et de 4 a 13 ca.

Arrêté du 4 juin 2002

- **Les ruines du Cimetière du Fort, La Galère Nord {Archéo Ep. Colon. / Divers Fun. Et Stat.}**

Situées rue du cimetière, RD.10

Sont classées parmi les monuments historiques les ruines du cimetière du Fort à Saint-Pierre, situées sur la parcelle n°36 d'une contenance de 1 ha 69 a 20 ca, figurant au cadastre section D.

Arrêté du 12 décembre 1996

- **Batterie Sainte Marthe (les vestiges de la) {Archéo Ep. Colon. / Pat. Milit.}**
Située morne d'orange
 Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la Batterie Sainte Marthe à Saint-Pierre, sol, sous-sol et vestiges visibles, située sur la parcelle n° 2, d'une contenance totale de 84 a 70 ca, figurant au cadastre section L.
Arrêté du 31 décembre 1991
- **La poudrière Trouvaillant (les vestiges de) {Archéo Ep. Colon. / Pat. Milit.}**
Située Lot. Saint James anciennement terrain de « Trou Vaillant »
 Sont inscrits au titre des monuments historiques le sol, les sous-sols et les vestiges visibles de la poudrière Trouvaillant située Lot Saint-James anciennement Terrain de « Trou Vaillant » sur la parcelle n° 317 d'une contenance de 1ha 55a 16 ca figurant au cadastre section L.
Arrêté du 25 avril 2012
- **Piliers du Pont Militaire (les vestiges de) {Archéo Ep. Colon. / Ouv. Du Génie Civ.}**
Situés en bordure de la rivière Roxelane rive gauche, près de la R.N.2, près de la rue Levassor
 Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les Piliers du Pont Militaire à Saint Pierre situés en bordure de la rivière roxelane rive gauche, face à la parcelle 223 section C rive droite, figurant dans le domaine public non cadastré.
Arrêté du 12 octobre 1990
- **Piliers du Pont Verger (les vestiges de) {Archéo Ep. Colon. / Ouv. Du Génie Civ.}**
Situées en bordure de la rivière Roxelane, face à la rue du pont militaire
 Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les Piliers du Pont Verger à Saint Pierre situés en bordure de la rivière Roxelane, face à la rue du pont militaire, figurant dans le domaine public non cadastré.
Arrêté du 12 octobre 1990
- **Cachot de SIPARIS (les vestiges du) {Archéo Ep. Colon. / Ed. Pub. Civ.}**
Situé rue de la prison
 Est inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en totalité, le cachot de SIPARIS situé rue de la Prison à Saint-Pierre figurant au cadastre, section B, sous le n° 47 d'une contenance de 2 a 60 ca.
Arrêté du 25 juillet 1979
- **Les ruines de l'ancien théâtre {Archéo Ep. Colon. / Ed. Pub. Civ.}**
Situées rue Victor Hugo
 Sont classées parmi les monuments historiques les ruines de l'ancien théâtre, situées sur la parcelle n°73 d'une contenance de 16 a 52 ca figurant au cadastre section B.
Arrêté du 12 décembre 1996
- **Les ruines du Bureau du Génie et des Ponts et Chaussées {Archéo Ep. Colon. / Ed. Pub. Civ.}**
Situées rue Levassor
 Sont classées parmi les monuments historiques les ruines du Bureau du Génie et des Ponts et Chaussées, situées sur la parcelle n°449, d'une contenance de 27 a et 14 ca, figurant au cadastre section C.
Arrêté du 12 décembre 1996

- **Ancien Asile Bethléem (Les ruines de l') {Archéo Ep. Colon. / Imm. Civ. Priv.}**
Situé à l'angle de la rue de la Raffinerie et de la rue Abbé Gosse, au lieudit Le Mouillage Sud
 Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques les ruines de la chapelle avec la dalle funéraire de l'Abbé Gosse de l'ancien Asile Bethléem situé à l'angle de la rue de la Raffinerie et de la rue Abbé Gosse au lieudit Le Mouillage Sud à Saint-Pierre (Martinique) figurant au cadastre, section A, sous le n° 273 d'une contenance de 23 a 75 ca.
Arrêté du 6 juin 1980
- **Les ruines de la maison coloniale de santé {Archéo Ep. Colon. / Imm. Civ. Priv.}**
Situées rue Levassor
 Sont classées parmi les monuments historiques les ruines de la maison coloniale de santé, situées sur les parcelles 340 et 341 d'une contenance respective de 10 a 75 ca et 59 a 5 ca figurant au cadastre section C.
Arrêté du 12 décembre 1996
- **Habitation Perrinelle (les ruines de l') {Archéo Ep. Colon. / Dom. Agr.}**
Située R.D.10
 Est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques l'ensemble de la parcelle n°136 section D du cadastre de Saint-Pierre d'une contenance de 51 ha 18 a 91 ca, contenant les ruines de l'habitation Perrinelle dégagées par les fouilles archéologiques, ainsi que les vestiges non encore dégagés qui forment réserve archéologique du château et ses dépendances, le village d'ouvriers partiellement mis au jour par les fouilles archéologiques ainsi que les vestiges non encore dégagés.
Arrêté du 26 juillet 2004
- **Les ruines situées rue Bouillé au Quartier du Centre {Archéo Ep. Colon. / Ed. Comm.}**
Situées rue Bouillé au Quartier du Centre
 Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en totalité, les ruines situées rue Bouillé au Quartier du Centre à Saint-Pierre figurant au cadastre, section B, sous les numéros 263 d'une contenance de 2 a 30 ca, 264 d'une contenance de 89 ca, 265 d'une contenance de 82 ca, 266 d'une contenance de 76 ca et 267 d'une contenance de 2 a 65 ca.
Arrêté du 9 octobre 1979
- **Eglise du Mouillage {Ed. Rel.}**
Située rue Victor Hugo, rue Percée, rue Dupuy
 Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, dans sa totalité y compris les vitraux, le parvis et les murs de clôture, l'église du Mouillage à Saint-Pierre, située sur la parcelle 538, figurant au cadastre section A, d'une contenance de 22 a 63 ca.
Arrêté du 16 mars 1995
- **Pont sur la Roxelane {Ouv. Du Génie Civ.}**
Situé R.N.2, rue de la Vieille Halle, quai Peynier
 Est inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le Pont sur la Roxelane (R.N. n°2) à Saint-Pierre, non cadastré (domaine public).
Arrêté du 22 juillet 1988

SAINTE-ANNE

- **Habitation Crève Coeur (les ruines de l') {Archéo. Ep. Colon. / Imm. Civ. Priv.}**
Située parr le chemin communal Cap Chevalier/Baréto
Sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les Ruines de l'habitation Crève Coeur à Sainte-Anne dans leur totalité, situées sur les parcelles 128 et 134 figurant au cadastre section K, d'une contenance totale de 4 hectares (parcelle K 128 – 3 ha dans sa partie Nord Est, et parcelle K 134 – 1 ha dans sa partie Nord Est) délimité par le chemin communal Cap Chevalier/Baréto.
Arrêté du 2 juin 1992
- **Habitation Les Anglais des Grottes (les ruines de l') {Archéo. Ep. Colon. / Imm. Civ. Priv.}**
Située C.R. dit de Mondésir Pointe Sable
Sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les Ruines de l'Habitation les Anglais des Grottes à Sainte-Anne, situées sur les parcelles 19, 20 et 21, figurant au cadastre section C, d'une contenance totale de 80 a :
 - parcelle C 19 : 54 a 20 ca,
 - parcelle C 20 : 11 a 50 ca,
 - parcelle C 21 : 14 a 30 ca.**Arrêté du 31 décembre 1991**
- **Eglise de Sainte Anne {Ed. Rel.}**
Située place de l'Abbé Morland, rue Abbé Hurard
Sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les façades et la toiture, à l'exception du clocher de l'église de Sainte-Anne, située sur les parcelles 324 et 325 d'une contenance respective de 4 ares et 20 centiares et de 6 ares 93 centiares figurant au cadastre section H.
Arrêté du 12 novembre 1990
- **Habitation Val d'Or {Dom. Agr.}**
Située C.R. dit de Mondésir Pointe Sable, R.D.9 dite de Marin-aux-Salines
Est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, l'habitation Val d'Or à Sainte-Anne dans sa totalité, situé sur les parcelles 149, 152, 137 (extrême ouest), figurant au cadastre Section C, 602 (partie Nord Est) et 603 (partie Nord Ouest), figurant au cadastre section E, et d'une contenance totale de 80 a 90 ca, se répartissant de la manière suivante :
 - 2 a 13 ca pour la parcelle 149,
 - 26 a 72 ca pour la parcelle 152,
 - 2 a 5 ca sur la parcelle 137,
 - 25 a sur la parcelle 602 partie Nord-Ouest,
 - 25 a sur la parcelle 603 partie Nord-Ouest.**Arrêté du 31 décembre 1991**

SAINTE-LUCE

- **Pétroglyphes {Archéo. Pré-colomb.}**
Située près de V.C. dite de Bambous
Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les pétroglyphes situés sur la parcelle de terrain répertoriée au cadastre sous les n°882 et 883 section D, d'une contenance de 98 a 99 ca.
Arrêté du 7 novembre 1996

SAINTE-MARIE

- **Habitation Saint-Jacques {Ed. Rel.}**

Située C.D.23

Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les parties suivantes de l'ensemble immobilier dit « habitation Saint-Jacques » à Sainte-Marie :

- la chapelle, en totalité,
- les façades et les toitures de la purgerie, des anciens magasins, du foyer et de la cuisine.

Figurant au cadastre, section D, sous le n° 54, d'une contenance de 1 ha 84 a 70 ca.

Arrêté du 27 mai 1980

- **Monument aux morts {Div. Fun. Et Statues}**

Situé près de l'église

Est inscrit au titre des monuments historiques le monument aux morts (le mur bahut architecturé portant les noms des soldats morts, la statue et les éléments de clôture cantonnés par les emmarchements), situé à Sainte-Marie (97230), figurant au cadastre dans le domaine public non cadastré.

Arrêté du 21 août 2015

SCHOELCHER

- **Habitation Fond Rousseau (les vestiges de l') {Archéo Ep. Colon. / Ed. Ind.}**

Près du chemin de Case-Navire

Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les vestiges archéologiques de l'Habitation Fond Rousseau contenus dans les parcelles n° 502-504-505 et 506 situées sur la section R de la commune de Schoelcher, d'une contenance totale de 7 ha 71 a 54 ca :

- parcelle 502 : 3 ha 97 a 53 ca,
- parcelle 504 : 87 a 23 ca,
- parcelle 505 : 02 a 48 ca,
- parcelle 506 : 2 ha 84 a 50 ca.

Arrêté du 31 décembre 1991

TRINITE (LA)

- **Château DUBUC (les ruines du) {Archéo Ep. Colon. / Dom. Agr.}**

Situé R.D.2 dite route de la Caravelle

Est classée parmi les monuments historiques en totalité, l'ensemble des ruines et des terrains de l'habitation sucrière dite château Dubuc situé sur la presqu'île de la Caravelle à La Trinité, sur la parcelle n°72 d'une contenance de 2 ha 13 a 90 ca, figurant au cadastre section C.

Arrêté du 31 mars 1992

- **Habitation Spoutourne (les ruines de l') {Archéo Ep. Colon. / Ed. Ind.}**

Située chemin rural de Spoutourne

Sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les ruines de l'habitation Spoutourne à La Trinité situées sur la parcelle 52 et en partie sur la parcelle 53 figurant au cadastre section H. La parcelle 52 a une contenance de 15 a 55 ca et la parcelle 53 de 5 a 85 ca.

Arrêté du 8 octobre 1993

- **Fort de la Trinité {Pat. Milit.}**
Situé impasse Pied du Fort
Est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le Fort de la Trinité à La Trinité, sol, sous-sol et vestiges apparents situés sur la parcelle 643 d'une contenance totale de 2 ha 41 a 72 ca ; figurant au cadastre section V.
Arrêté du 31 décembre 1991
- **Phare de la Caravelle {Ouv. Du Génie Civ.}**
Située Pointe de la Caravelle
Est inscrit au titre des monuments historiques le phare de la Caravelle, situé pointe de la Caravelle à La Trinité (97220), parcelle n°58 figurant au cadastre section C d'une contenance de 14 a.
Arrêté du 16 décembre 2013
- **Habitation « Le Galion » {Dom. Agr.}**
Située chemin du Galion
Est classée parmi les monuments historiques, en totalité, l'Habitation « Galion » comprenant outre l'habitation principale, le jardin enclos à l'avant, la cour arrière, les cinq terrasses, les dépendances attenantes dont la case à eau, la cuisine, la fontaine, le portail gaschette, la citerne-temple hindou et les vestiges de la sucrerie Dubuc (maison de l'économe et écurie) à La Trinité située sur la parcelle n°57 d'une contenance de 1 ha 84 ca, figurant au cadastre Section L.
Arrêté du 23 août 1991

TROIS-ILETS (LES)

- **Les ruines de la sucrerie de la Pagerie {Archéo Ep. Colon. / Ed. Ind.}**
Situées V.C. dite de la Pagerie
Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en totalité, les ruines de la sucrerie de la Pagerie aux Trois-Ilets figurant au cadastre, section C, sous le n°245 d'une contenance de 73 a 50 ca et sous le n°247 d'une contenance de 71 a 40 ca
Arrêté du 17 août 1979
- **Eglise Notre Dame de la Délivrance {Ed. Rel.}**
Située à l'angle des rues Schoelcher et Jules Ferry, face à la palce du marché
Est classée parmi les monuments historiques en totalité, l'église Notre-Dame de la Délivrance située à l'angle des rues Schoelcher et Jules Ferry, face à la place du Marché aux Trois-Ilets, sur la parcelle n° 80 d'une contenance de 5 a 90 ca, figurant au cadastre Section D (année 1987).
Arrêté du 5 janvier 1993
- **Fort d'Alet {Pat. Milit.}**
Situé Pointe d'Alet, Morne des Etages
Est inscrit au titre des monuments historiques l'ensemble du fort d'Alet, sol et sous-sol, situé Pointe d'Alet Morne des Etages, Les Trois-Ilets (97229) sur la parcelle n° 1062 d'une contenance de 10ha 74a 41ca figurant au cadastre section C.
Arrêté du 25 avril 2012

- **Fort de l'Ilet-à-Ramiers {Pat. Milit.}**

Situé Ilet-à-Ramiers

Est inscrit au titre des monuments historiques ; le Fort de l'Ilet à Ramiers dans sa totalité situé Ilet-à-Ramiers, aux Trois-Ilets sur la parcelle n°1 d'une contenance de 3ha figurant au cadastre section C.

Arrêté du 22 septembre 2011

- **Fort de la Pointe du Bout {Pat. Milit.}**

Situé pointe du Bout

Est inscrit au titre des monuments historiques le fort de la Pointe du Bout dans sa totalité, ainsi que son sol situé sur la parcelle n°345 d'une contenance de 0,5 ha 3 a 53 ca figurant au cadastre section A.

Arrêté du 16 avril 2014

VAUCLIN (LE)

- **Habitation Mallevault {Archéo. Ep. Colon. / Ed. Ind.}**

Située près de la R.N.6

Sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, figurant Section V parcelle 155 d'une contenance de 1 ha 9 a 26 ca, tous les éléments de l'habitation Mallevault (à l'exception des ajouts du XXème siècle) soit les ruines de la purgerie avec sa citerne, le moulin à vent et les ruines du moulin à bêtes.

Arrêté du 26 juillet 2004

- **Maison Charlery {Imm. Civ. Priv.}**

Située 2 rue de la République

Sont inscrits au titre des monuments historiques, les façades, les toitures, la clôture ainsi que le carrelage du rez-de-chaussée de la maison Charlery située 2 rue de la République au Vauclin, sur la parcelle n°331 d'une contenance de 33a 5ca figurant au cadastre section A.

Arrêté du 25 avril 2012

**Pour joindre l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
Conservation des Monuments historiques de Martinique :**

Direction des Affaires culturelles de Martinique

UDAP – CMH

54 rue du Professeur Raymond Garcin

97200 Fort-de-France

udap.martinique@culture.gouv.fr

Téléphone : 05 96 60 79 66

Télécopie : 05 96 60 79 69

Rédaction UDAP – CMH 972

Crédit photo : Page de couverture

Fort-de-France, *Immeuble La nationale*, inscription par arrêté du 24 / 01 / 2017 © UDAP-CMH 972

Gros-Morne, *Eglise Notre-Dame-de-la-Visitation*, inscription par arrêté du 27 / 01 / 2017 © UDAP-CMH 972

Les Anses d'Arlets, *Habitation Sucrierie*, inscription par arrêté du 15 / 04 / 2016 © UDAP-CMH 972

Jun 2017